

*La Langue de Jacques Amyot*. Sous la direction de FRANÇOISE FRAZIER et OLIVIER GUERRIER. Paris, Classiques Garnier, « Rencontres », 2018. Un vol. de 232 p.

Surtout connue pour avoir transmis aux lecteurs non hellénistes de l'Ancien Régime l'œuvre de Plutarque, la langue de Jacques Amyot, dont on sait qu'elle fut considérée au XVI<sup>e</sup> siècle et encore à l'époque classique comme un modèle de belle prose, est aujourd'hui relativement peu étudiée au regard de celle d'autres prosateurs illustres de la Renaissance, en dépit des études majeures (mais anciennes) de Robert Aulotte et d'Antoine Berman. Le présent ouvrage, qui s'inscrit dans un cycle de journées d'études organisées à l'occasion de la traduction et édition critique des *Œuvres morales* de Plutarque, remet donc à l'honneur le style de Jacques Amyot et, plus spécifiquement, de la langue du traducteur de Plutarque. La préface puis l'introduction des regrettés Roger Zuber et Françoise Frazier rappellent le rôle fondateur du *Plutarque* de Jacques Amyot pour l'avenir de la littérature, à une échelle européenne et sur le temps long de l'histoire littéraire, ainsi que l'intérêt d'une rencontre entre hellénistes et spécialistes de l'Ancien Régime pour se pencher sur les pratiques stylistiques du traducteur.

Un premier angle d'analyse adopté par les contributeurs est celui des différences qui démarquent le style de Jacques Amyot des textes de Plutarque qu'il traduit. Pierre Chiron montre que les *ideai* (catégories stylistiques théorisées par les rhéteurs antiques et en particulier par Hermogène) sont pertinentes pour l'étude du style de Plutarque : il est dès lors significatif que ces mêmes catégories perdent leur efficacité quand il s'agit d'analyser la pratique d'Amyot, soumise aux normes d'un beau style français qui ne saurait être toujours fidèle à la langue de Plutarque ; ce phénomène, en montrant l'irréductibilité de l'écriture du traducteur à celle du texte original, révèle le fait qu'Amyot ne perçoit pas certains des procédés stylistiques de Plutarque en raison de sa culture rhétorique différente, et du fait que le français ne dispose pas toujours de ressources stylistiques équivalentes à celles du grec, notamment pour ce qui concerne la métrique. Camille Denizot se penche quant à elle sur la traduction des particules grecques et souligne la tendance du traducteur à réordonner la logique du texte de Plutarque selon un rythme binaire d'opposition, y compris dans les cas où le texte original présente en réalité des liens de cause à conséquence ou encore de chronologie, ce qui transforme sensiblement son style.

La comparaison de la langue de Plutarque à celle d'Amyot fait ressortir à plusieurs reprises un phénomène saillant : l'étoffement stylistique opéré par le traducteur, apte à illustrer l'abondance (*copia*) de la langue française. Ce phénomène met en évidence, selon Françoise Frazier qui se penche en particulier sur les ajouts présents dans le traité *De l'Amour*, la conformité des pratiques du traducteur aux recommandations stylistiques qu'il donne dans son *Projet de l'éloquence royale*, définissant l'idéal d'un style coulant qui deviendra une constante de l'idéal classique de belle prose. L'étude par Emmanuel Bury de l'usage de l'ample période rhétorique dans l'œuvre de traduction d'Amyot, procédé central du traité d'éloquence précédemment cité, confirme cette hypothèse. Étudiés par Olivier Guerrier, les binômes synonymiques d'Amyot présentent une autre manière d'étoffer le texte de Plutarque, conformément à une tendance stylistique ancienne de la prose française que le traducteur contribue sans doute à généraliser au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène de redondance lexicale, qui correspond traditionnellement à un procédé rhétorique d'insistance, répond sous la plume d'Amyot à un enjeu sémantique, puisque les binômes offrent bien souvent un compromis culturel et conceptuel entre les lexiques grec et français.

Complémentaire de cette approche comparatiste entre la langue d'Amyot et celle de Plutarque, le deuxième angle d'analyse adopté par les contributeurs consiste à replacer la spécificité du style du traducteur dans l'actualité littéraire de l'Ancien Régime, en confrontant sa pratique avec celle d'autres prosateurs illustres. Romain Menini reprend le mot de Céline,

selon qui « c'est pas lui », Rabelais, qui a gagné, « c'est Amyot », car « les gens maintenant veulent toujours et encore de l'Amyot, du style académique ». Cette opposition entre les deux prosateurs est un lieu commun de l'histoire littéraire, que Romain Menini nous invite à nuancer : car ces deux hellénistes aguerris, que tout semble séparer sur le plan de l'esthétique de la prose, ont en commun de revenir à une lecture minutieuse de la lettre du texte de Plutarque, quoique par des voies bien distinctes. L'entreprise philologique d'Amyot vise à donner du texte original grec une traduction claire et copieuse, tandis que Rabelais, représentatif en cela d'une génération où l'œuvre de Plutarque n'est connue que partiellement dans sa langue originale, dissémine dans son œuvre fictionnelle des allusions cryptées et fragmentaires à Plutarque, destinées à un public savant et restreint. L'examen des binômes synonymiques d'Amyot par Olivier Guerrier rend compte d'une convergence, cette fois, entre Amyot et Montaigne : un passage de la fin de l'*Apologie de Raimond Sebond* reprenant une longue séquence de la traduction de Jacques Amyot montre combien le style copieux du traducteur et en particulier les binômes synonymiques ont pu irriguer l'écriture de Montaigne, tout en s'adaptant au rythme spécifique de l'écriture des *Essais*, se chargeant ainsi de nouveaux enjeux philosophiques.

Enfin, l'ouvrage s'attache à rendre compte de la vitalité du modèle d'Amyot au XVII<sup>e</sup> siècle : bien connue pour défendre la richesse lexicale des pratiques d'écriture du XVI<sup>e</sup> siècle en particulier chez Montaigne et Ronsard, Marie de Gournay apparaît aussi, quoique plus discrètement selon Marie-Claire Thomine, comme une admiratrice de Jacques Amyot. En témoigne la prégnance des références et réécritures de son *Plutarque* dans l'œuvre fictionnelle et critique de cette autrice, ainsi que quelques allégations du nom d'Amyot sous sa plume, toujours érigé en modèle linguistique : bien qu'elle lui reconnaisse un lexique parfois obsolète, elle loue chez lui « la vraie et legitime douceur » de style, opposée à la douceur affadie des puristes contemporains. Florent Libral observe quant à lui l'importance de la réécriture d'Amyot dans un motif typique de l'éloquence de la chaire antérieure aux années 1660, celui de l'imagerie optique, présente en particulier dans d'amples comparaisons ainsi que dans des récits anecdotiques du Plutarque traduit : les analogies de Dieu à une source de lumière empruntées à la traduction d'Amyot offrent à la rhétorique des théologiens du premier XVII<sup>e</sup> siècle un prestige antique ainsi qu'une vigueur nouvelle. Symétriquement, après les années 1660, c'est sur la remarquable invisibilité de Plutarque chez les moralistes français que se penche Laurence Plazenet, qui attribue cette éclipse au style du traducteur, perçu comme archaïque, ainsi qu'au soupçon de nature morale qui pèse cette fois sur l'auteur grec, dont le stoïcisme aussi bien que le goût pour la fiction ne s'accommode guère de la rigueur augustinienne désormais prédominante.

L'ouvrage apporte donc une contribution précieuse à l'étude de la réception de l'œuvre de Plutarque, ainsi qu'une meilleure connaissance de la place importante qu'occupe Jacques Amyot dans l'histoire de l'art de la prose d'Ancien Régime : ce dernier point mériterait d'ailleurs une enquête systématique, appliquée à l'ensemble des genres et des auteurs de l'époque classique. Dans sa méthode de lecture et d'observation au plus près du texte, ce livre montre tout l'intérêt d'une stylistique comparée pour rendre compte de la spécificité d'une écriture, qui plus est quand l'auteur étudié est un traducteur. La restriction du corpus d'analyse à la traduction par Amyot de Plutarque (avec, il est vrai, plusieurs références au bref *Projet d'éloquence royale*) est parfaitement légitime étant donné le format et le sujet que se proposent l'ouvrage, mais les résultats obtenus gagneraient bien sûr à être confrontés aux autres pratiques d'écriture d'Amyot et en particulier à sa traduction des *Éthiopiennes* d'Héliodore.